



**Conservatoire
de l'espace
littoral
et des rivages
lacustres**

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres recrute pour son antenne de Guyane (Cayenne) un(e) :

Responsable d'antenne Outre-mer

Créé par la loi du 10 juillet 1975, le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, a pour mission de mener, en partenariat avec les collectivités territoriales, une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral et des rivages lacustres, en veillant au respect des sites naturels et de l'équilibre écologique. Les services nationaux sont situés à Paris et Rochefort, et l'établissement dispose de 10 délégations de rivages.

L'action du Conservatoire du littoral sur les Rivages français d'Amérique se répartit sur les départements de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, ainsi que sur les collectivités de Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon. La délégation Outre-mer est représentée localement par une antenne dans chacun des sites, dont les responsables sont placés sous l'autorité directe du délégué de rivages chargé de l'Outre-mer basé à Caen. Les antennes locales sont composées d'un(e) responsable et d'un(e) chargé(e) de mission (VAT) pour le suivi de la gestion et de l'aménagement.

Description du poste

Le poste à pourvoir est celui de responsable de l'antenne de Guyane, chargé(e) d'assurer le relais local nécessaire à la mise en œuvre de l'action du Conservatoire.

Description de la mission

- responsabilité générale du fonctionnement de l'antenne
- suivi des négociations foncières et des actes administratifs d'affectation foncière
- préparation des dossiers administratifs et financiers des projets
- suivi de la gestion des sites en liaison avec les partenaires : Maires, services de l'Etat, ONF
- représentation locale du Conservatoire
- animation de la section Guyane du Conseil de rivage
- cadrage et mise en œuvre des actions de communication : information, animations, ...

Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le(la) responsable de l'antenne du Conservatoire du littoral en Guyane est placé(e) sous l'autorité du(de la) délégué(e) de rivages pour l'Outre-mer. Il(elle) est en relation fonctionnelle avec l'équipe de la délégation et les services nationaux du Conservatoire.

Il(elle) représente l'établissement au niveau territorial auprès des collectivités, établissements publics et administrations.

Profil et compétences requises

- expérience dans le domaine de l'aménagement et la gestion des espaces naturels
- sens de la négociation, du contact et du terrain
- autonomie et capacité d'initiative,
- connaissances des procédures administratives
- connaissances des procédures de travaux et marchés publics
- maîtrise des outils informatiques de base

Une expérience Outre-mer pourra être appréciée pour ce poste.

Caractéristiques du poste

Poste de catégorie A, fonctionnaire en détachement ou mis à disposition, ou d'agent contractuel (CDI), formation ingénieur ou bac + 5.

Lieu d'affectation et date de prise de fonction

Le poste est à pourvoir à compter du **1^{er} septembre 2008**. Il est localisé à Cayenne.

Renseignements et dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser **au plus tard le 27 juin 2008** à :

Monsieur le Directeur du Conservatoire du Littoral, à l'attention du service des ressources humaines,
Corderie Royale - BP 10137 - 17306 Rochefort cedex

Courriel : h.guislain@conservatoire-du-littoral.fr

Renseignements sur le poste :

Marc DUNCOMBE, délégué de rivages,

Tel 02 31 15 30 90

m.duncombe@conservatoire-du-littoral.fr

Renseignements administratifs:

Hugues GUISLAIN, Responsable SRH,

Tel 05 46 84 72 67

h.guislain@conservatoire-du-littoral.fr